



Réforme BAC TECHNO STAV

Le SPELC était présent mardi 6 février au groupe de travail sur la réforme STAV, voici les dernières informations :

ÉVALUATIONS

Il y aura 5 épreuves terminales (coefficient 60) comprenant :

- 2 épreuves écrites adossées aux enseignements de spécialité
- 1 épreuve de philosophie de 3 heures
- 1 épreuve anticipée de français composée d'un oral et d'un écrit
- 1 grand oral

Les autres points seront répartis en 2 blocs (sans coefficient par matière)

- Moyenne des CCF (coefficient 30)
- Moyenne de contrôle continue (coefficient 10)

En suspens : l'épreuve de français est liée à un carnet de bord créé dès la seconde. Que faire pour 2020 si ce travail n'a pas été initié en seconde ?
La DGER réfléchit à la question.

STAGES

- 3 semaines de stages collectifs
- 5 semaines de stages individuels en entreprise

Quelques précisions :

- stage collectif : une dotation supplémentaire de 31 heures sera comptée car c'est une semaine de cours
- stage territoire : il sera très encadré
- stages individuels : ils pourront être effectués en partie ou totalement à l'étranger
- évaluation : elle se fera en S3, S4 et le vécu pourra servir de support à la problématique du grand oral

GRAND ORAL

A partir de l'expérience acquise dans son parcours de formation (enseignements, stages collectifs et individuels) et de son intérêt personnel, le candidat questionne un sujet de son choix adossé aux enseignements de spécialité (S1 à S4). Il argumente son point de vue dans un exposé suivi d'un entretien avec un jury de 2 personnes (pas d'écrit préalable).

Quelques précisions : Il s'agit d'envisager cet oral comme une épreuve d'éloquence et non pas d'un oral technologique (technologie évaluée en module) ; d'un oral de TPE car il doit s'appuyer sur des expériences vécues ; ou d'un oral « engagement citoyen ».

Le SPELC a demandé un cadrage précis des modalités pour accompagner les enseignants et évaluateurs.

Encore en chantier ...

Pluridisciplinarité : le SPELC ne s'oppose pas aux 20 h non affectées (liberté pédagogique). Pour les 135 h restantes, il s'accorde sur la proposition de l'inspection : des modèles de répartition des heures avec une évaluation au terme des 2 ans.

Modules :

C5 -> certains objectifs seront remaniés (travail autour de l'esprit critique, et modification des libellés en AMC)

S1 -> contextualisation du module en fonction des domaines technologiques et lien avec la santé

S4-> articulation des SES avec les domaines technologiques (S4 en classe de terminale, dans la continuité du S3)

Grille horaires : Une nouvelle grille sera proposée en CNEA, déclinée pour chaque spécialité.

Dans la grille horaire élève, l'EMC jusqu'alors non affectée, sera affectée à l'histoire géo, en lien avec la géographie. De même, les 15,5 H en module techno, initialement non affectées, seront affectées au S3 et S4

Pour aider les équipes, des sessions d'accompagnement seront mises en place et une FAQ sera ouverte.

Nous vous tiendrons informés des avancées.